

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017 : STABILITÉ DE LA PERTE NETTE AVANCÉES MAJEURES DES PROGRAMMES DE R&D DANS LA SANTÉ, LA NUTRITION ET LA COSMÉTIQUE

- Situation de trésorerie : +6,6 m€ au 30 juin 2017 vs. +9,3 m€ au 31 décembre 2016.
- La perte nette semestrielle du Groupe DEINOVE (composé de DEINOVE et DEINOBIOTICS) s'élève à -3,3 m€.
- La focalisation stratégique annoncée en septembre 2016 a pris corps : DEINOBIOTICS a été intégrée à 100% et le Groupe a déjà plusieurs avancées significatives à son actif dans ses différents programmes de recherche.
- Le projet AGIR dédié à la recherche de nouveaux antibiotiques a reçu un financement majeur de Bpifrance de 14,6 m€ dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Montpellier, le 28 septembre 2017 (18h30 CEST) – DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à forte valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre Déinocoque, annonce ses résultats pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2017. A la suite de l'intégration à 100% de sa filiale DEINOBIOTICS, réalisée le 5 janvier 2017, DEINOVE présente pour la première fois des comptes consolidés.

Le rapport financier semestriel 2017 est disponible à l'adresse suivante :

www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers

« Un an après avoir annoncé notre focalisation stratégique sur les activités à forte valeur ajoutée dans la santé, la nutrition et la cosmétique, le bilan est extrêmement positif » déclare Emmanuel PETIOT, Directeur général de DEINOVE. « La réorganisation opérationnelle et juridique est achevée et nous avons franchi des étapes majeures dans chacun de nos programmes de R&D, tant avec nos partenaires que dans notre programme propriétaire sur la production de caroténoïdes innovants qui se dirige résolument vers l'industrialisation et la commercialisation en vue du lancement l'année prochaine. Par ailleurs, la pertinence de notre approche en antibiothérapie a été reconnue à travers un financement de 14,6 m€, annoncé récemment et accordé par le PIA et Bpifrance à notre programme AGIR (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants). »

ÉLÉMENTS FINANCIERS SYNTHÉTIQUES

A la suite de la prise de contrôle à 100% de la société DEINOBIOTICS, le Groupe DEINOVE produit pour la première fois des comptes consolidés en intégration globale.

La situation au 30 juin 2017 est celle du Groupe, alors que dans les données antérieures, au 30 juin 2016 comme au 31 décembre 2016, la société DEINOBIOTICS est mise en équivalence. La comparabilité des données chiffrées n'est en conséquence pas pertinente.

Les comptes consolidés au 30 juin 2017 du Groupe DEINOVE ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes du Groupe, le cabinet PwC.

(en milliers d'euros)	période de 6 mois se terminant le	
	30 Juin	
	2017 *	2016 **
Total produits d'exploitation	140	208
Total frais opérationnels	4 898	4 363
<i>dont frais de Recherche & Développement</i>	3 635	3 414
<i>dont frais administratifs et généraux</i>	1 263	949
Résultat d'exploitation	-4 758	-4 155
Résultat financier	-3	-22
Résultat courant avant impôts	-4 761	-4 178
Résultat exceptionnel	348	236
Impôts sur les bénéfices (CIR) et impôts différés	-1 253	-745
Amortissement des écarts d'acquisition	185	0
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	-185
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-3 345	-3 382
Intérêts minoritaires	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-3 345	-3 382

(en milliers d'euros)	au 30/06/17 *	au 31/12/16
<i>CAT (Comptes à terme)</i>	5 411	6 708
<i>Prov. pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement</i>	0	0
<i>Disponibilités</i>	1 173	2 608
<i>ICNE & Concours bancaires courants</i>	0	0
Total trésorerie nette	6 584	9 316

* Au 30 juin 2017, DEINOBOTICS est consolidée en intégration globale à 100%

** Au 30 juin 2016, DEINOBOTICS est consolidée en mise en équivalence à 49,02%

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU SEMESTRE

Résultat d'exploitation

Le Groupe DEINOVE a constaté 140 k€ de revenus d'exploitation sur le semestre, provenant essentiellement de subventions et de partenariats de R&D (AVRIL et FLINT HILLS RESOURCES).

Sur ce même semestre, les dépenses opérationnelles ont atteint 4,9 m€. Si la variation nette des frais opérationnels entre les 1^{ers} semestres 2016 et 2017 s'élève à +534 k€ (+12%), il convient de distinguer l'impact de l'intégration des coûts opérationnels de la filiale DEINOBOTICS de +776k€, de la réduction des frais d'exploitation de la société DEINOVE de -242k€. Les frais de R&D ont représenté 74% des frais opérationnels avec une diminution des frais de sous-traitance liée à la fin de certaines prestations (VTT, Consultance Business Development notamment). Les frais administratifs et généraux ont augmenté

du fait du recours à des conseils externes (en communication, juridique/finance) venus supporter la réorientation stratégique. L'effectif moyen du Groupe est de 55 ETP au 1^{er} semestre 2017, contre 53 pour le même périmètre au 1^{er} semestre 2016.

DEINOVE a poursuivi ses investissements sur le semestre, notamment en se dotant d'un laboratoire de culture cellulaire utile au screening des souches en vue de leur valorisation dans le domaine cosmétique.

Résultat net

La perte nette consolidée du 1^{er} semestre s'élève à 3,3 m€. Elle intègre un résultat exceptionnel positif de +348 k€ (contre +236 k€ au 1^{er} semestre 2016), principalement constitué par un gain net de 357 k€ dû à la cession de titres CARBIOS sur le marché. Le résultat financier est négligeable (-3 k€).

Le résultat net consolidé semestriel intègre un profit d'impôt correspondant à des créances de Crédit Impôt Recherche (CIR) de 1 253 k€ (contre 745 k€ au 1^{er} semestre 2016), soit 886 k€ au titre de DEINOVE et 367 k€ au titre de DEINOBIOTICS.

SITUATION FINANCIERE

Le financement des frais opérationnels du 1^{er} semestre 2017 a nécessité 4,1 m€ (hors dotations aux amortissements), auxquels sont venus s'ajouter des investissements en équipements de laboratoire (loyers de crédit-bail inclus) pour 0,9 m€. De plus, le Groupe a perçu 0,5 m€ à la suite de la cession de sa participation dans la société CARBIOS, et levé 1,2 m€ par le biais de la ligne de financement en fonds propres signée en décembre 2014 avec KEPLER CHEUVREUX. A cela s'ajoute l'intégration des disponibilités de la filiale DEINOBIOTICS pour un montant de 0,6 m€.

Au 30 juin 2017, la Position Financière Nette du Groupe s'élevait à +6,6 m€, vs. +9,3 m€ au 1^{er} janvier 2017, soit une consommation nette de -2,7 m€ sur le semestre.

ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

L'Assemblée Générale Extraordinaire de DEINOVE, réunie le 5 janvier 2017, s'est prononcée en faveur de la réalisation de l'apport en nature d'actions de la société DEINOBIOTICS au profit de la société DEINOVE, qui détient depuis cette date 100% de sa filiale¹.

AVANCÉES OPÉRATIONNELLES MAJEURES

Publication de deux demandes de brevet relatifs à la découverte d'une nouvelle structure innovante²

DEINOVE a annoncé le 4 janvier 2017 la publication de deux demandes de brevets relatifs à son premier candidat-antibiotique qui présente une structure antibiotique inédite venant confirmer le potentiel de la plateforme et constituer une base de développement. Ces brevets constituent la première étape de la construction d'un portefeuille de propriété intellectuelle robuste dans le domaine des antibiotiques.

¹ Cf. Communiqué du 5 janvier 2017

² Cf. Communiqué du 4 janvier 2017

DEINOVE poursuit les recherches pour identifier d'autres molécules antibiotiques innovantes à partir de sa bibliothèque exclusive de souches bactériennes rares, et ainsi construire un véritable pipeline répondant efficacement au défi de la multi-résistance.

Un catalogue d'extraits actifs qualifiés pour des applications en cosmétique³

Le programme de criblage du souchier (DEINOSCREEN) mené en collaboration avec le laboratoire de tests cellulaires FLUOFARMA a permis d'identifier plusieurs dizaines de souches qui pourraient être retenues pour un usage en cosmétique, en nutrition et en santé : des propriétés antioxydantes, anti-inflammatoires, cicatrisantes, ainsi que des molécules actives sur le métabolisme des lipides. DEINOVE dispose ainsi d'un catalogue de souches aux propriétés identifiées et variées pour alimenter les discussions en cours et ouvrir de nouvelles opportunités de collaboration avec des industriels du secteur.

Partenariat en cosmétique avec GREENTECH⁴

Sur la base des résultats de l'opération de criblage de ses souches extrêmophiles, DEINOVE a conclu un premier partenariat avec GREENTECH visant à co-développer et commercialiser de nouveaux principes actifs pour les soins de la peau. L'objectif est de mettre sur le marché un premier ingrédient d'ici fin 2018.

GREENTECH, acteur majeur de la production et distribution d'ingrédients actifs issus de la biotechnologie, commercialise aujourd'hui une centaine d'ingrédients actifs auprès de fabricants de produits cosmétiques dans plus de 30 pays.

Validation de la 2^{ème} étape du programme COLOR2B en partenariat avec AVRIL⁵

Le programme COLOR2B vise à développer un procédé de production d'additifs naturels pour l'alimentation animale en collaboration avec le Groupe AVRIL. La 2^{ème} phase du projet a permis de valider l'efficacité et la biodisponibilité des composés produits à partir des 7 souches sélectionnées par DEINOVE lors de la 1^{ère} phase. Les composés produits par ces souches, ajoutés dans l'alimentation d'animaux de ferme en station expérimentale, ont bien été assimilés par leurs organismes et ont produit les effets recherchés.

Le projet COLOR2B est entré dans sa dernière phase qui vise à :

- Sélectionner et optimiser une ou deux souches particulièrement performantes,
- Optimiser les conditions de production par fermentation et les procédés de préparation des actifs,
- Définir les conditions technico-économiques de production les plus rentables, et
- Conduire les démarches réglementaires nécessaires pour engager la commercialisation de ces actifs.

³ Cf. Communiqué du 23 mars 2017

⁴ Cf. Communiqué du 27 mars 2017

⁵ Cf. Communiqué du 19 avril 2017

Passage à la 2^{ème} étape du partenariat avec FLINT HILLS RESOURCES dans l'alimentation animale⁶

Initié en 2015, ce programme vise à développer un additif nutritionnel destiné à l'alimentation animale. La première phase du projet a débouché sur la sélection par FLINT HILLS RESOURCES de plusieurs souches répondant à leurs critères. La deuxième phase a démarré. Elle vise à :

- Produire les additifs en quantité suffisante pour tester leur effet bénéfique sur les espèces animales ciblées, et analyser les résultats obtenus ;
- Optimiser les paramètres de fermentation ;
- Définir les conditions technico-économiques de développement du procédé de production.

Sur la base des tests d'efficacité, il est prévu qu'une ou deux souches soient sélectionnées début 2018 pour l'étape d'industrialisation. Les deux partenaires étudieront ensuite les modalités d'un accord de licence de la technologie développée au cours de ce projet pour une commercialisation effective.

POST-CLÔTURE : Le programme Caroténoïdes entre en phase 2 du processus d'industrialisation⁷

Le programme Caroténoïdes / DEINOCHEM vise à produire et commercialiser des caroténoïdes issus d'un procédé biologique. DEINOVE est accompagnée par la société PROCESSION pour la définition et la mise en place du processus de production industrielle, avec l'objectif d'une commercialisation de premiers lots en 2018.

La 1^{ère} phase de ce programme a débouché sur les résultats suivants :

- Une première molécule a été sélectionnée pour son caractère innovant, en vue de disposer ainsi d'un avantage compétitif sur le marché. La souche a démontré à la fois sa totale innocuité et ses propriétés antioxydantes, qui la positionnent particulièrement favorablement pour des applications cosmétiques.
- La souche productrice a été optimisée et testée en production dans des fermenteurs allant jusqu'à 20L. Les rendements obtenus sont significativement supérieurs aux objectifs fixés, ce qui est une indication positive quant à la viabilité économique du procédé.
- Les premiers tests de purification à l'échelle du laboratoire ont permis d'obtenir un extrait avec un niveau de pureté adapté à son usage final.
- Les travaux menés avec la société PROCESSION ont permis d'identifier d'évaluer les différentes techniques de purification disponibles sur le marché. Il s'agit désormais de valider la performance de ces techniques pour préparer le passage à l'échelle industrielle.

La qualité des résultats obtenus permet d'engager la 2^{ème} phase de ce programme, dont l'objectif est de valider toutes les conditions techniques et de sélectionner les sous-traitants les mieux adaptés pour la production à l'échelle industrielle. Cette phase devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2017 et déboucher rapidement sur la production des premiers lots de ce caroténoïde.

POST-CLÔTURE : Le Programme Antibiotiques AGIR obtient le soutien du Programme des Investissements d'Avenir à hauteur de 14,6 m€ sur 5 ans⁸

Le projet AGIR « Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants », porté par le Groupe DEINOVE et l'Institut Charles Viollette, a été retenu par le Programme d'investissements d'avenir, piloté par le

⁶ Cf. Communiqué du 31 mai 2017

⁷ Cf. Communiqué du 5 juillet 2017

⁸ Cf. Communiqué du 12 septembre 2017

Commissariat Général à l'Industrie et opéré par Bpifrance, dans le cadre de l'appel à projets « Projets de R&D Structurants Pour la Compétitivité ».

Il sera financé à hauteur de 14,6 m€, pour un budget total évalué à 25 m€. Le Groupe DEINOVE percevra 10,4 m€ tandis que l'Institut Charles Viollette recevra 4,2 m€.

Ce financement va permettre d'accélérer la montée en puissance de la plateforme, d'enrichir le portefeuille de molécules et ainsi contribuer au développement de nouveaux antibiotiques répondant à une urgence médicale majeure.

MANAGEMENT ET ORGANISATION

Renforcement du Conseil d'administration en lien avec la focalisation stratégique

Quatre administrateurs de rang international et experts de l'industrie pharmaceutique et des antibiotiques ont rejoint le Conseil d'administration de DEINOVE : Monsieur Bernard FANGET, le Pr. Vincent JARLIER, le Dr. Yannick PLETAN et le Dr. Charles WOLER⁹.

Réuni le 20 janvier 2017, le Conseil d'administration avait procédé à leurs cooptations à la suite des démissions de Messieurs Paul-Joël Derian, Dennis McGrew, Rodney Rothstein, et Nabil Sakkab, auxquels il a exprimé ses remerciements pour la contribution qu'ils ont apportée à la Société. Les quatre nominations étaient soumises à la ratification de l'Assemblée Générale annuelle du 16 mai 2017. Messieurs Philippe POULETTY, Christian PIERRET (représentant Truffle Capital), et Michael CARLOS (ancien Président de la division Parfums de Givaudan) demeurent administrateurs pour la durée restant à courir de leur mandat respectif. Sur proposition de Monsieur Philippe POULETTY, Monsieur Charles WOLER a été nommé nouveau Président du Conseil.

Ces nominations ont été ratifiées par l'Assemblée Générale annuelle du 16 mai 2017 qui a également approuvé la nomination de Monsieur Hervé BRAILLY comme nouvel administrateur pour une durée de 3 ans¹⁰. Hervé BRAILLY, PhD, a cofondé et dirigé pendant 17 ans la société Innate Pharma, l'une des premières capitalisations boursières de la biotech française, dont il préside aujourd'hui le Conseil de surveillance.

Cette nouvelle gouvernance apporte à DEINOVE des ressources inestimables, tant médicales, que pharmaceutiques et managériales, plus spécifiquement axées sur le développement de médicaments, notamment d'antibiotiques.

Bernard SCORNEAUX, chef de projet préclinique pour les activités en santé¹¹

Spécialiste en pharmacologie et études précliniques dans les maladies infectieuses, le Dr. Bernard SCORNEAUX a conduit les études précliniques de plusieurs candidats-médicaments actuellement commercialisés ou en cours de développement clinique. Il maîtrise l'ensemble du processus de développement, depuis le design, l'implémentation et le suivi d'études précliniques et cliniques précoces (phase I) jusqu'à la rédaction des dossiers réglementaires.

⁹ Cf. Communiqué du 23 janvier 2017

¹⁰ Cf. Communiqué du 16 mai 2017

¹¹ Cf. Communiqué du 21 mars 2017

Il a rejoint DEINOVE pour préparer et piloter les études précliniques des composés antibiotiques développés par la Société.

Georges GAUDRIAULT, nouveau Directeur scientifique¹²

Le Dr. Georges GAUDRIAULT a rejoint DEINOVE en tant que Directeur scientifique, en remplacement de Jean-Paul Leonetti qui a réintégré le CNRS après 6 années de détachement. PhD en pharmacologie moléculaire, expert du développement de nouvelles molécules et de leur formulation, le Dr. GAUDRIAULT a conduit toute sa carrière dans l'innovation pharmaceutique. Il sera un acteur-clé du développement de DEINOVE dans ses trois domaines d'application.

POST CLÔTURE : Sébastien ENAULT renforce la fonction de Business Développement¹³

Sébastien ENAULT a rejoint le Comité exécutif en tant que Directeur du Business Développement. Il apporte au Groupe une expérience confirmée dans la mise en place de collaborations dans le domaine pharmaceutique et notamment dans celui des anti-infectieux. Il contribuera à étoffer et valoriser le portefeuille de programmes et de produits de DEINOVE.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Au cours du 1^{er} semestre 2017, DEINOVE a élargi son portefeuille de propriété intellectuelle avec la délivrance de 5 nouveaux brevets, notamment le brevet « *Ingrédients destinés à l'alimentation animale* », délivré en Chine, portant sur les capacités de certaines souches à produire des composés aux avantages nutritionnels ou organoleptiques¹⁴. Il s'agit du premier brevet de DEINOVE dans le domaine de la nutrition animale. Délivré en Chine, N°1 mondial de l'élevage, il a vocation à être délivré dans d'autres régions.

Le Groupe DEINOVE élargit également sa propriété intellectuelle dans ses autres domaines applicatifs, comme l'illustrent ses deux demandes de brevets portant sur la découverte d'une première structure antibiotique innovante¹⁵.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Investisseurs individuels :

Biotech agora – Paris – 3 octobre

<https://www.biotech-agera.com/fr/nos-evenements/>

Salon Actionaria – Paris – 23&24 novembre

<http://www.actionaria.com/>

Investisseurs institutionnels :

European large and midcap event – Paris – 4 octobre

<http://www.midcapevents.com/midcap2017/home/>

¹² Cf. Communiqué du 23 mai 2017

¹³ Cf. Communiqué du 24 juillet 2017

¹⁴ Cf. Communiqué du 10 mai 2017

¹⁵ Cf. Communiqué du 4 janvier 2017

À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un soucier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées, majoritairement du genre *Deinococcus* ;
- Une plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de transformer à façon ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

DEINOVE détient à 100% sa filiale DEINOBIOTICS avec laquelle elle entend découvrir et développer de nouveaux antibiotiques pour répondre à une urgence sanitaire mondiale majeure.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 55 collaborateurs et a déposé plus de 160 brevets à l'international. La Société est cotée sur Euronext Growth Paris depuis avril 2010.



deinove.com



twitter.com/Deinove



fr.linkedin.com/company/deinove

Contacts DEINOVE

Emmanuel Petiot

Directeur Général

Tél : +33 (0)4 48 19 01 28

emmanuel.petiot@deinove.com

Coralie Martin

Communication et Relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

coralie.martin@deinove.com

Julien Coste

Directeur Administratif & Financier

Tél : +33 (0)4 48 19 01 00

julien.coste@deinove.com

ALIZE RP, Relations Presse

Caroline Carmagnol / Wendy Rigal

Tél : +33 (0)1 44 54 36 66

deinove@alizerp.com



ALDEI
EURONEXT
GROWTH